Caen le 19 avril 2020,

Monsieur le directeur territorial,

Face à la crise actuelle, les chômeur.euses et précaires sont particulièrement vulnérables : la prise en charge du chômage partiel par exemple risque de laisser de côté tous les autres problèmes. Comme toutes et tous, mais avec des conditions financières plus précaires et plus limitées, ils et elles vont devoir faire face à des charges nouvelles. Leurs budgets déjà difficiles vont être encore plus fragilisés.

Bien sûr pour nous les mesures de loi Pénicaud et des décrets doivent être suspendues, nous continuons à demander le retrait de la réforme de l'assurance chômage.. En suspendant l'application des mesures prévues au 1er avril la ministre reconnaît implicitement qu'elles sont nocives pour les chômeur.euses. Pôle Emploi Calvados Manche doit tenir compte des difficultés évoquées plus haut. C'est pourquoi nous vous demandons expressément :

- de mettre fin immédiatement, et pour la durée nécessaire, aux procédures de contrôle, aux sanctions, aux radiations et aux récupérations d'indus ;
- d'affecter tout de suite les personnels des services de contrôle à d'autres tâches pour répondre aux urgences d'ouverture de droits pour le versement de l'allocation chômage pour toutes celles et tous ceux qui, suite au confinement, vont se retrouver sans ressources.
- L'arrêt de tous les Contrôles de la Recherche d'Emploi en cours ou Dynamisation par l'Accompagnement et le Contrôle.
- Des mesures rapides et exceptionnelles pour le versement de l'allocation chômage

SPC CGT chomeurs, KIC

copies

- Aux membres du comité de liaison
- à la directrice régionale de Pole Emploi
- Aux représentants des organisations syndicales et patronales siégeant à l'IPT.
- Au préfet
- Aux Députés
- A la presse